

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 octobre 2020

L'an deux mil vingt le 8 octobre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 28 septembre

<i>Nombre de Conseillers :</i>	<i>En exercice :</i>	<i>11</i>
	<i>Présents :</i>	<i>10</i>
	<i>Votants :</i>	<i>10</i>

Présents : M Roger BUFFET, M Stéphane CHARBONNEL, M Lionel GENEVEE, M Sébastien CHESNEL Mme Christine FRETAY, M Gérard COUASNON, Mme Virginie HATTE, Mme Maryse GIBault, M Jean-François NIVLET, Mme Sandrine CHEMIN.

Absente : Mme Vanessa DESPAS.

M Jean-François NIVLET est nommé secrétaire de séance.

➤ **076/2020 -Validation devis remplacement du chauffage de l'église.**

Monsieur le Maire :

- rappelle que lors de la remise en marche de la chaudière de l'église, l'hiver dernier, un début d'incendie s'est déclaré. L'extincteur s'est alors vidé ce qui a permis au feu de ne pas se propager. Une entreprise est intervenue à plusieurs reprises pour remettre en état de marche la chaudière.

Il s'avère que le cout des travaux de remplacement du générateur d'air et la mise en conformité de l'installation soient plus onéreux que la mise en place d'un nouveau chauffage.

- présente le devis de l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE de La Séguinière (49) pour la fourniture et la mise en place d'un chauffage par lustres rayonnants électriques pour un montant de 11 368,35 € HT soit 13 642,02 € TTC.

- propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine au titre du FST pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 10 voix pour,

- valident le devis de l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE de La Séguinière (49) pour la fourniture et la mise en place d'un chauffage par lustres rayonnants électriques pour un montant de 11 368,35 € HT soit 13 642,02 € TTC

- sollicitent une subvention auprès du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine au titre du FST.

- autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette dépense.

➤ **077/2020 - Droit de préemption – vente parcelle cadastrée AO 1076 « 4 rue de l'Auberge »**

Monsieur le Maire :

- donne lecture du courrier de Maitre Béatrice FONTANIER RUBIO Notaire à Louvigné du Désert, concernant la vente de la parcelle cadastrée AO 1076 située, 4 rue de l'auberge d'une superficie de 10 a 7 Ca.

- propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette vente.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 10 voix pour, valident cette proposition de ne pas exercer le droit de préemption de la commune pour cette vente.

➤ **078/2020 - Budget assainissement – tarifs redevance assainissement collectif au 1^{er} janvier 2021**

Monsieur le Maire

- rappelle les tarifs de la redevance d'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020
 - Part fixe (abonnement) : 95,00 € HT.
 - Part variable : 1,57 € HT le m3 d'eau consommé.
- propose de ne pas modifier ces tarifs au 1^{er} janvier 2021

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 10 voix pour :

- valident les tarifs suivants d'assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2021
 - Part fixe (abonnement) : 95,00 € HT,
 - Part variable : 1,57 € HT le m3 d'eau consommé
- autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant ces redevances.

➤ **079/2020 - Désignation d'un délégué à la l'Assemblée Spéciale de la SPL FOUGERES TOURISME.**

Monsieur le Maire

- propose de désigner un délégué pour siéger à l'assemblée spéciale de la SPL FOUGERES TOURISME.

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, Madame Maryse GIBault est désignée délégué à l'Assemblée Spéciale de la SPL FOUGERES TOURISME

Le Maire,

Roger BUFFET

